

CONSEIL SYNDICAL DU SIVU DE LA FIN DE CHAMPAGNE

SEANCE DU 12 AVRIL 2019

Convocation : 08/04/2019

Affichage : 25/04/2019

L'an deux mil dix-neuf, le douze avril à 18h00, le Comité Syndical du SIVU de la Fin de Champagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LA BARRE, sous la présidence de Monsieur GIMBERT Philippe, Président.

Présents : GIMBERT Philippe, BOBILLIER Christelle, Christian FUMEZ (suppléant), RACINE Philippe, TATIN Christophe.
Absents excusés : Thierry ESCODA, RACINE Alexis.
Secrétaire : Christelle BOBILLIER.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la réunion du 20 Décembre 2018

Adhésion au service de l'eau

Approbation du compte administratif 2018

Approbation du compte de gestion 2018

Affectation du résultat 2018

Vote du budget primitif 2019

Décision concernant le traitement de l'eau

Approbation du RPQS

Demande de remise sur frais d'ouverture/fermeture

Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 DECEMBRE 2018

Après s'être fait rappelé les points abordés et sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

ADHESION AU SERVICE DE L'EAU 2019

Dans le cadre de sa mission d'aide à la gestion des réseaux d'eau potable, le SIVU propose de reconduire l'adhésion du SIVU aux services mutualisés concernant la recherche de fuites et le nettoyage du réservoir. Après avoir échangé sur les obligations du syndicat et les tarifs proposés, le Comité Syndical décide à l'unanimité de reconduire l'adhésion pour les deux prestations.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur GIMBERT quitte la salle.

Monsieur RACINE Philippe prend la présidence et présente le compte administratif dressé par Monsieur GIMBERT Philippe qui se résume comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés Opérations de l'exercice	41 436.02	1519.89 50 961.14	135 223.29	79 776.95 99 324.28	176 659.31	81 296.84 150 285.42
TOTAUX	41 436.02	52 481.03	135 223.29	179 101.23	176 659.31	231 582.26
Résultats de clôture Restes à réaliser	0.00	11 045.01 0.00	0.00	43 877.94 0.00	0.00	54 922.95 0.00
TOTAUX CUMULES	0.00	11 045.01	0.00	43 877.94	0.00	54 922.95
RESULTATS DEFINITIFS		11 045.01		43 877.94		54 922.95

Après avoir pris connaissance du détail des comptes, le Comité Syndical arrête par le compte administratif tel que présenté.

Monsieur GIMBERT reprend sa place au sein de l'assemblée.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Les comptes du percepteur sont concordants avec ceux du SIVU à savoir :

Investissement :	+ 43 877.94 €
Fonctionnement :	+ 11 045.01 €
Résultat de l'exercice :	+ 54 922.95 €.

Le Comité Syndical, approuve le Compte de Gestion 2018 dressé par Madame BONNAMOUR Valérie, à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Les résultats du Syndicat ne présentant pas de déficit, il n'y a donc pas de besoin en investissement, il convient simplement de reporter les résultats en R002.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'affectation telle que proposée.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Président présente le budget et apporte les explications notamment sur les virements entre section et sur les amortissements.

Après avoir échangé, le Comité Syndical, approuve à l'unanimité le budget tel que proposé à savoir :

Sens \ Section	Dépenses	Recettes
Investissement	42 675.00	80 468.94
Fonctionnement	59 940.01	59 940.01

DECISION CONCERNANT LE TRAITEMENT DE L'EAU

Suite à l'accord de principe donné lors de la dernière séance concernant le traitement de l'eau, des devis répondant à plusieurs hypothèses (chloration et UV) ont été transmis au SIVU.

Après avoir comparé les offres sur le tarif d'installation initial et d'entretien annuel, le Comité Syndical retient à l'unanimité le devis de l'entreprise OGELEC pour un montant de 5196.00 € HT et charge Monsieur le Président de solliciter toutes subventions pouvant se rapporter à ce projet.

APPROBATION DU RPQS 2018

Comme chaque année, Monsieur le Président présente les différents indicateurs du rapport établi sur le prix et la qualité du service de l'eau (RPQS).

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le RPQS tel que présenté.

DEMANDE DE REMISE SUR FRAIS D'OUVERTURE/FRAIS DE FERMETURE

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'un courrier adressé au SIVU concernant les frais facturés pour la fermeture d'un abonnement et l'ouverture d'un nouvel abonnement.

Monsieur le Président sollicite l'avis des conseillers sur la demande de remise gracieuse afférente à ces frais et rappelle qu'il a appliqué le règlement du syndicat, à savoir des frais de fermeture au départ d'un abonné et des frais d'ouverture à l'arrivée d'un nouvel abonné.

Après avoir échangé sur le sujet, le Comité Syndical refuse à l'unanimité la demande de l'abonné.

QUESTIONS DIVERSES

- Bail : la société INFRACOS sollicite le renouvellement du bail pour les antennes se trouvant sur le château d'eau. Le Comité Syndical autorise la signature de la nouvelle proposition.

- Amortissement : la trésorière demande au syndicat de délibérer sur la durée d'amortissement de la station de surpression. Le Comité Syndical propose 30 ans pour l'équipement et 50 ans pour les réseaux. La décision est reportée lors de la prochaine séance.

- Pression Montepain : Monsieur le Président sollicite l'avis des élus de Montepain quant à la nécessité de remonter la pression d'eau.

La séance est levée à 19h30.

Le Président
P. GIMBERT

ELUS	SIGNATURE
Monsieur GIMBERT Philippe	
Monsieur RACINE Philippe	
Monsieur BEJEAN Luc (suppléant)	Absent
Madame BOBILLIER Christelle	
Monsieur ESCODA Thierry	Absent
Monsieur FUMEZ Christian (suppléant)	
Monsieur RACINE Alexis	Absent
Monsieur TATIN Christophe	

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro
Adhésion au service de l'eau 2019	2019/001
Approbation du compte administratif 2018	2019/002
Approbation du compte de gestion 2018	2019/003
Vote du budget primitif 2019	2019/004
Approbation du RPQS 2018	2019/005